

CQP Animateur radio

RNCP15814 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	321
Formacode(s)	46245
Code(s) ROME	L1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2024

Certificateur(s)

INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL · SIRET : 30242119300012

ASSOCIATION CPNEF AV · SIRET : 48312186900026

Commission paritaire nationale pour l'emploi et de la formation (CPNEF) de l'audiovisuel - Institut national de l'audiovisuel (INA)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'animateur radio exerce son métier dans le cadre de la production de programmes audiovisuels. Il est chargé d'animer un programme audiovisuel pour une tranche horaire (créneau horaire), en respectant la ligne éditoriale (fil rouge qui dicte le choix des thèmes abordés) du média pour lequel il travaille. Cette tranche horaire peut comporter des interviews, des chroniques et des reportages. L'animateur prépare et réalise son programme audiovisuel, ensuite, il assure son animation en direct ou en différé selon une périodicité régulière, tout en développant l'audience.

En fonction de la radio où il exerce et des équipes mobilisées, l'animateur radio peut être amené à assurer totalement ou partiellement les activités suivantes :

a) Conception et préparation d'une émission ou d'un programme radio

En groupe et sous la direction du responsable des programmes ou d'antenne, l'animateur radio participe à la réflexion sur le concept, le contenu, l'idée générale de l'émission en phase d'élaboration de grille (planning d'une station radio). Il contribue à définir la rythmique, la couleur, la tonalité et le style d'écriture. L'animateur radio cherche les informations sur les sujets abordés, vérifie les informations et recherche les intervenants. Il rédige ses sujets de chronique, ses séquences, prépare ses interviews, ses reportages, les interventions auditeurs/invités... Il élabore la programmation musicale (sélection des titres).

b) Réalisation de contenus éditoriaux, d'un reportage, d'une chronique, d'une interview

L'animateur radio prépare le conducteur (document décrivant le déroulement de l'émission). Lorsque, dans certaines stations, cette activité est préparée en amont par la direction de l'antenne, l'animateur doit prendre connaissance du conducteur et se l'approprier. Il écrit ses interventions. Il prend éventuellement en compte pendant cette phase d'écriture une diffusion ultérieure de contenus sur le web et les réseaux sociaux. L'animateur radio effectue également les reportages et/ou les interviews. Il réalise les rubriques, billets d'humeur et chroniques. En autonomie ou en collaboration avec un technicien, l'animateur radio monte, mixe et gère des sessions élaborées qui peuvent être également filmées.

c) Animation en direct d'une émission ou enregistrement d'une émission pour une diffusion ultérieure

L'animateur radio présente l'émission en suivant le conducteur. Il conserve le rythme, gère le timing et les

intervenants extérieurs (invités, auditeurs...). Certaines émissions sont co-animées, l'animateur doit donc être capable d'animer une émission avec un ou plusieurs autre(s) animateur(s). Il sélectionne les auditeurs susceptibles d'intervenir et gère leurs interventions. Il gère également les aléas du direct. L'émission animée peut également être enregistrée pour une diffusion différée, en «prêt à diffuser» ou être filmée pour une diffusion audiovisuelle, sur le site de la radio par exemple.

d) Développement de l'audience

L'animateur radio est le garant de la « relation auditeur » : il est le lien privilégié entre l'antenne et son auditoire. En collaboration avec d'autres membres de l'antenne, l'animateur radio débrieife l'émission, écoute les éléments de la tranche en vue de l'améliorer et/ou d'y apporter des innovations dans le but de développer l'audience. L'animateur radio peut également réaliser, en autonomie ou en collaboration avec l'équipe commerciale et technique, les autopromotions et/ou les séquences d'habillage (ensemble des sons, comme jingles, diffusés entre les interventions) pour des messages de promotion, afin d'attirer et retenir l'attention des auditeurs.

e) Délinéarisation de la diffusion radio et réseaux sociaux

En complément de son activité radiophonique, compte tenu de l'évolution des modes de consommation de la radio, dont l'écoute se délinéarise, l'animateur radio peut contribuer à l'alimentation des réseaux sociaux ainsi que du site Internet de la radio. Il peut également être demandé à l'animateur radio de participer au développement de l'image de la radio et de la promotion de la marque sur les supports en ligne.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées renvoient à deux grands domaines de compétences :

1. Préparation et réalisation d'une émission radio en vue de la présenter

- Concevoir une émission ou un programme radio en adéquation avec la ligne éditoriale
- Elaborer une programmation musicale en accord avec le format de l'antenne
- Préparer un conducteur
- Réaliser une rubrique
- Réaliser un reportage
- Réaliser une chronique
- Préparer et réaliser une interview

2. Animation en direct ou enregistrée et développement de l'audience

- Animer une tranche à partir d'un conducteur
- Animer et enregistrer une émission pour une diffusion ultérieure
- Co-animer une émission
- Auto-évaluer et améliorer la qualité de la tranche/de l'émission
- Rédiger, habiller et enregistrer un message promotionnel
- Alimenter, à partir d'une émission déjà réalisée, le site Internet de la radio et les réseaux sociaux

Blocs de compétences

RNCP15814BC01 — Animation en direct et développement de l'audience

LISTE DE COMPÉTENCES

C29 : Adapter son ton, son style en fonction du format de l'émission (durée, extérieur, ...) en vue de donner une identité spécifique à l'animation

C30 : Adapter son registre linguistique au format, en utilisant un vocabulaire précis et varié

C31 : Gérer les aléas du direct d'une émission de radio

Modalité d'évaluation : Mise en situation pratique : Animation d'une tranche de 20 minutes à partir d'un conducteur

C32 : Respecter les rôles et les missions de chaque animateur et intervenant dans le cadre d'une co-animation d'émission

C33 : Gérer la prise de parole, assurer le partage de la parole, dans le cadre d'une co-animation d'émission

C34 : Assurer le passage à l'antenne d'un auditeur et veiller au respect de son temps de parole en conformité avec le cadre défini

C35 : Accueillir les invités / intervenants et les présenter à l'antenne

C36 : Diriger la discussion avec l'invité et veiller au respect de son temps de parole en conformité avec le cadre défini

Modalité d'évaluation : Mise en situation - simulation d'émissions en atelier de groupes selon un cadre défini en amont

C37 : Réaliser un bilan objectif de la tranche / de l'émission en vue de l'améliorer

C38 : Proposer des améliorations, des innovations, de nouveaux sujets devant l'équipe de programmation

Modalité d'évaluation : Discussion avec le jury suite aux mises en situation pratiques

C39 : Ecrire un message de promotion et un message publicitaire partenarial en vue de développer l'audience

C40 : Choisir un habillage adapté au message publicitaire

C41 : Adopter un ton en relation avec le message publicitaire

Modalité d'évaluation : Mise en situation pratique : rédaction, habillage et enregistrement d'un message promotionnel

C42 : Intégrer la captation vidéo dans les éléments constitutifs de l'émission, dans le cas de la délinéarisation de la diffusion radio

C 43 : Sous la responsabilité du chef d'antenne, rédiger un texte en lien avec l'émission, pour diffuser sur le site internet

C44 : Mettre en ligne, sur le site Internet de la radio, les séquences

audio

brutes

(podcaster)

Modalité d'évaluation : Mise en situation : A partir d'une émission déjà réalisée, proposition de différents contenus pour alimenter le site internet et les réseaux sociaux

RNCP15814BC02 — Préparation et réalisation d'une émission radio en vue de la présenter

LISTE DE COMPÉTENCES

C1 : Construire une émission ou un programme en adéquation avec la grille / ligne éditoriale en utilisant les terminologies spécifiques à l'univers de la radio

C2 : Adapter son émission à différents formats dont les nouvelles écritures, en adéquation avec la grille / ligne éditoriale

C3 : Identifier les éléments de l'émission qui pourront être exploités en différé

Mode d'évaluation : étude de cas - construction d'une émission radio

C4 : Sélectionner des titres afin d'élaborer une programmation musicale

C5 : Elaborer une programmation musicale en accord avec le format de l'antenne, les attentes de l'auditoire et la tranche horaire

C6 : Homogénéiser une séquence en termes de rythmique et de style, en utilisant les outils de gestion des contenus audio

C7 : Diffuser une programmation musicale

en utilisant les outils de diffusion des contenus audio

Modalité d'évaluation : cas pratique : construction de plusieurs sélections musicales et leur diffusion à l'aide des outils de gestion et de diffusion des contenus audiovisuels.

C8 : Agencer des éléments constitutifs d'une émission radio en vue de construire le conducteur

C9 : Mettre en œuvre le conducteur, en utilisant les règles de l'écriture radio et en respectant les codes et les règles de l'antenne ainsi que les règles juridiques (droit auteur, droits voisins, ..)

Modalité d'évaluation : Mise en situation pratique : préparation d'un conducteur comprenant des éléments imposés et animation d'une émission selon ce conducteur,

C10 : Choisir des sujets pour construire une émission radio

C11 : Choisir un angle éditorial susceptible d'intéresser les auditeurs

C12 : Chercher et vérifier auprès de plusieurs sources l'information, en utilisant les différents médias (presse écrite, internet, ressources audiovisuelles, ...), en vue de la réalisation des contenus éditoriaux

C13 : Hiérarchiser, analyser et synthétiser l'information en vue de la réalisation de contenus éditoriaux

C14 : Choisir des intervenants et prendre contact avec eux dans le but de les inviter à participer à l'émission radio

C15 : Entretenir un réseau d'intervenant tout en respectant les critères de la diversité (genre, âge, ...)

Modalité d'évaluation : Mise en situation pratique : préparation et réalisation de plusieurs rubriques

C16 : Scénariser avec précision les différentes étapes du reportage

C17 : Capturer l'ambiance sonore et la retranscrire en utilisant le matériel d'enregistrement

C18 : Rédiger et enregistrer des interventions concises à intégrer au reportage

C19 : Monter et mixer les éléments du reportage, en utilisant des logiciels de montage et de mixage pour obtenir une séquence prête à diffuser

Modalité d'évaluation : Mise en situation pratique : préparation et réalisation d'un reportage

C20 : Concevoir une chronique avec originalité

C21 : Rédiger un texte vivant d'une chronique

C22 : S'exprimer de façon audible et compréhensible devant un micro et devant une caméra
 C23 : Monter et mixer les éléments de la chronique, en utilisant des logiciels de montage et de mixage pour obtenir une séquence prête à diffuser
 C24 : Rédiger des lancements destinés à mettre en valeur la chronique
 Modalité d'évaluation : Mise en situation pratique : préparation et réalisation d'une chronique
 C25 : Construire le déroulé de l'interview, organiser la trame de l'interview
 C26 : Choisir une technique d'interview adaptée à la situation
 C27 : Prévoir un angle d'interview adapté
 C28 : Adapter le ton et la nature des questions à l'interviewé, en respectant et faisant respecter aux interviewés les codes et les règles de l'antenne ainsi que les règles juridiques
 Modalité d'évaluation : Mise en situation pratique : préparation et rédaction des questions et réalisation de l'interview

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Production et diffusion radiophonique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Animateur radio
- Animateur, technicien, réalisateur
- Personnel d'antenne des radios locales

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

7 personnes dont :

- 1 responsable de formation : président du jury
- 4 professionnels indépendants : 1 représentant d'une direction des ressources humaines, 1 directeur d'antenne, 2 animateurs radio
- 2 membres de la section radiodiffusion de la CPNEF de l'audiovisuel

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 04/01/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39756

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.cpnef-av.fr>

<http://www.ina-expert.com>

CPNEF de l'audiovisuel

INA

Afdas

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/15814/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	6
Taux d'achèvement	300 %
Période	04/2022 – 03/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	11
Montant total engagé	35 926 €
Coût moyen par dossier	3 266 €
Durée moyenne	700 h
Période	10/2020 – 10/2023
France compétences	74 %
France Travail	20 %
Entreprise	6 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.